

## ZOOM

### Un rapport en faveur de fonds de pension à la française

Pour l'association d'entrepreneurs Croissance Plus et l'Institut Molinari, un *think tank* spécialisé dans l'économie, la France souffre d'un problème de compétitivité et de chômage. Ses entreprises manquent d'investissement et de fonds propres. Elle a besoin de mieux financer l'innovation. La retraite par répartition, financée par les prélèvements obligatoires et pesant 15 % du PIB, « est, en partie, responsable de cette spirale de déclassement », selon ces acteurs, qui croient beaucoup à la mise en place de capitalisations collectives : « La réforme des retraites doit permettre de développer des fonds de pension à la française

*couvrant tous les salariés, en complément des dispositifs par répartition obligatoire et des plans d'épargne retraite (loi Pacte) ».*

Leur rapport propose trois séries de recommandations. 1/Mettre en place une capitalisation collective pour tous les salariés du privé – un dispositif qui pourrait être hébergé par l'Agirc-Arrco – sur le modèle de ce qui existe dans le public depuis 2005 avec l'Établissement de retraite additionnelle de la fonction publique (Erafp). 2/Fiabiliser les retraites financées par la répartition ou l'impôt, en améliorant notamment les règles du cumul emploi-retraite. 3/Améliorer la loi Pacte, en supprimant par exemple le forfait social.